

# L'ÉGALITÉ

JOURNAL DES INTERETS DE TOUS.

POLITIQUE, AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE, SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, ETC.

## SOMMAIRE.

Confiance ! confiance ! — La réaction et l'utopie. — Appel aux candidats de Paris. — L'École polytechnique au Gouvernement provisoire. — Suites de la journée de dimanche. — Adresse des ouvriers. — Lettre de M. Cabet au Gouvernement provisoire. — M. Louis Blanc sur la place de l'Hôtel-de-Ville. — Actes officiels. — Proclamation. — Destitutions. — Mouvement politique de la province. — Faits divers. — Accident arrivé dimanche à un garde national. — Révolutions étrangères. — Le prince de Joinville à Londres. — Prise de Vérone. — Insurrection d'Aix-la-Chapelle. — Déménagement de la reine de Portugal. — DERNIÈRES NOUVELLES DE LA JOURNÉE. — Bourse.

## Paris, 19 Avril.

### CONFIANCE ! CONFIANCE !

Et nous aussi, nous voulons écrire, répéter et crier ce mot : Confiance ! confiance !

C'est avec l'ironie amère qu'un journal se sert aujourd'hui de ce mot de confiance. Il a tort, il alarme au moment où il faut rassurer, car tout devient rassurant.

La force brutale, il est vrai, a voulu étouffer la liberté de la presse. Mais devant le courage et la raison, la force brutale a reculé. La manifestation même a consacré le droit et lui a donné sa puissance ; elle a prouvé que la violence comprenait aujourd'hui la raison. — Donc confiance, confiance !

On vous parle de circulaires électorales, cela semble effrayant, mais c'est à tort qu'il semble ainsi. Qu'ont-elles produit ? La résistance. Elles ont mis tout le monde en garde, tout le monde s'est compté, et l'on a vu qu'un même sentiment aimait tous les esprits. La terreur n'effraie plus personne. La nation a grandi. Les croquemitaines ne sont plus de notre âge. C'est à eux de trembler. Donc confiance, confiance !

Vous avez en province des délégués indignes. La province se demande comment on a pu lui envoyer de pareils fonctionnaires. — La chose s'explique, le parti républicain avait une tête capable, une tête honorable, mais hélas, sa queue se composait de beaucoup de médiocrités suffisantes et insatisfaites, pour qui l'opposition était un manteau propre à déguiser l'oisiveté forcée et la nullité, qu'ils traînaient dans les fonds douteux de la société. Ils n'avaient rien fait, ils se disaient de grands politiques, ils avaient prédit depuis dix-huit ans les événements, ils étaient les amis sincères et dévoués de la nouvelle République, on les a crus sur parole ; le moment était pressant, on a pris ce qu'on avait sous la main ; quoi d'étonnant qu'ils aient apporté dans les préfectures des paroles peu parlementaires, des façons d'estaminet et d'autres lieux.

Mais la province les chasse quand ils se conduisent mal, et qui plus est, la province raisonne ces actes-là. Elle n'a pas de colère contre ces gens, elle est froide dans l'exercice de sa justice. Elle comprend qu'il lui faut des représentants d'un patriotisme sûr et avancé, mais aussi, sage et éclairé. Les délégués, par leur conduite, ont empêché la province de se livrer à ces enthousiasmes de premier moment, inconsidérés, irréfléchis et toujours facheux dans leur résultat.

Vous avez eu de mauvais commissaires, tant mieux, vous aurez de bons représentants. Vous avez eu de mauvais commissaires, tant mieux, le règne de ces gens est passé, le gouvernement définitif vous donnera une administration forte et honnête. Donc encore confiance, confiance.

On répète : c'est la propriété qui souffrira de la révolution, c'est elle qui supportera les plus fortes charges, et déjà voici que le premier impôt tombe sur elle. La propriété est menacée.

Oui, c'est la propriété sur qui retomberont les impôts les plus forts. Mais que la propriété se rassure et qu'elle veuille bien remarquer ceci :

On vient d'abolir l'impôt sur le sel. Il n'est pas besoin de dire que cette mesure doit donner d'heureux résultats à l'agriculture, et par suite, de prospérité à la propriété.

On abolira les impôts sur les boissons ; toutes ces contributions directes qui nuisent au producteur et au consommateur.

Délivrée de ces entraves on sait, ou plutôt on ne peut savoir de combien la consommation augmentera. N'est-ce pas là de quoi donner à la propriété une valeur double de celle qu'elle peut avoir actuellement.

Qu'importe au propriétaire qu'on lui demande un quart de son revenu si ce revenu a été doublé ; n'y gagne-t-il pas encore ? Donc confiance, confiance.

Mais, peuvent dire aussi les hommes timides : Pour voir la réalisation de ce progrès, pour voir le repos de la France, son crédit, sa prospérité renaitre ; pour voir cette belle et grande régénération que la République nous promet, faudrait-il, au moins,

qu'él'ordre et la tranquillité fussent assurés au pays. Ils ont raison. Mais qu'ils se rendent bien compte de la journée de dimanche ; qu'ils comprennent le dernier effort désespéré de ce matin, tenté par un parti de factieux, qui n'auront pas même la gloire du martyr, tant leur cause compte peu de sympathies, tant elle inspire de froideur, de dédain et de mépris. Alors qu'ils nous disent si tout le pays n'a pas un même désir, une même pensée, un même amour ; — l'amour du pays, une pensée d'ordre et le désir du bien public.

Aussi terminons-nous cet article comme nous l'avons commencé, par ces mots : Confiance, confiance !

La République, c'est-à-dire la majorité de la France, est placée en ce moment entre deux factions, toutes deux également impuissantes, toutes deux par conséquent fort peu redoutables.

La première, celle de la contre-révolution, parti qui n'agit qu'à la sourdine, qui cherche son succès dans de ténébreuses menées électorales, et ne se manifeste que par une résistance systématique à toutes les conséquences nécessaires de l'idée et des institutions républicaines, a reçu par les ordonnances du *Moniteur* public ce matin, une atteinte dont il se relèvera difficilement, nous l'espérons.

Le Gouvernement a senti qu'il lui fallait manifester sa force, et il l'a fait largement et complètement. Nous ne pouvons que l'approuver.

C'est un parti vaincu.

L'autre parti, celui des utopistes et des rêveurs à qui la manifestation de dimanche a montré la majorité imposante contre laquelle il voudrait en vain lutter, s'avoue également vaincu. Ce parti là, cependant, ne perd pas encore toute espérance.

Il a pour combattre, il l'a prouvé encore ce matin, une tactique que notre devoir de bon citoyen nous commande de révéler au pays.

Cette tactique consiste à multiplier les fausses alertes, afin de laisser les gardes nationales, de dépister la force publique, et de tenter, par un jour de lassitude, quelque coup de main.

Il faut que le Gouvernement se montre fort et surtout vigilant contre ce parti ; il faut que la nation entière ne le perde pas un instant de vue.

Pour rendre cette surveillance utile, pour déjouer les projets de ces fauteurs de troubles, il serait nécessaire, nous le croyons, que le général commandant de la garde nationale parisienne, eût soin d'éviter, autant que possible, aux gardes nationaux des appels inutiles et trop souvent répétés.

Ne pourrait-on, par exemple, en cas d'alerte, faire battre un simple rappel, qui convoquerait la moitié seulement de la milice civique ; il serait convenu que ce rappel s'adresserait, les jours impairs du mois, c'est-à-dire les 1, 3, 5, etc., aux compagnies portant des numéros impairs dans les légions, que les autres jours, les 2, 4, 6, et autres pairs, il s'adresserait aux compagnies de numéros pairs. La nouvelle circonscription rendrait ce système très-praticable.

En cas de danger sérieux, au lieu du rappel on battrait l'assemblée, marche de tambour qui convoquerait la garde nationale tout entière.

Le général Courtais, à la suite d'une proclamation à la garde nationale, pourrait faire afficher un avis dans ce sens et s'assurer ainsi un service prompt et facile, tout en faisant à tous les citoyens une part égale dans les fatigues de la surveillance.

La moitié de la garde nationale de Paris, n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour mettre à la raison une poignée de turbulents ?

### Appel aux Candidats de Paris.

Tous les journaux de Paris ont publié ou vont publier bientôt la liste des 34 candidats qui représentent le mieux leur opinion et qu'ils recommandent particulièrement aux électeurs.

Ce n'est pas ainsi que nous entendons pour notre compte l'égalité et la loyauté républicaines.

Nous ne renonçons pas nous-même à de faire valoir plus particulièrement les droits que nous semblent tenir quelques-uns de ces candidats, de leur probité ou de leur intelligence, et de proposer aussi notre liste, mais nous voulons faire plus.

L'extension de l'éligibilité à tous les citoyens ne serait qu'un leurre et une promesse vaine si la Presse ne s'efforçait loyalement

d'accorder une publicité égale si non une égale protection à toutes les candidatures.

Le Gouvernement provisoire aurait dû, nous le croyons, prendre l'initiative et publier une liste générale et pour toute la France, de tous les citoyens qui sollicitent les suffrages des électeurs.

Ce que le Gouvernement n'a pas fait nous le ferons dans l'étendue de notre pouvoir.

Nous nous proposons de publier la liste de tous les candidats du département de la Seine.

Comme nous craignons que nos informations, malgré tous nos efforts, ne fussent pas suffisantes, nous prions les candidats de nous envoyer, le plus tôt possible, leurs professions de foi ou leurs noms.

Sans aucun doute, quand la grande œuvre des élections sera accomplie, cette liste sera encore un curieux document pour l'histoire.

Les élèves de l'École polytechnique se sont rendus hier, en corps, au Gouvernement provisoire.

L'objet de leur démarche était pour qu'on revint sur la détermination que veut prendre le ministre des travaux publics à l'égard des ponts et chaussées, ou qu'au moins on en laissât prendre la décision à l'Assemblée nationale.

L'ordonnance projetée porterait que les piqueurs des ponts et chaussées et les commis d'administration concourraient aux places d'ingénieurs, — au mépris des droits exclusifs des élèves de l'école et de la considération de ce corps savant.

Au moment où l'on constitue une école d'administration, d'où doivent sortir, pour l'honneur et la grandeur de la France, des sujets distingués, privilégiés de la science et du concours, — il est étonnant, en effet, qu'on cherche, par une telle mesure, à affaiblir une autre branche des services publics.

Les élèves s'étaient d'abord portés au conseil des ponts et chaussées. Ils voulaient avoir l'avis et l'appui des chefs du corps. Mais ils ont trouvé des hommes arrivés au terme ou à l'apogée de leur carrière, et qui, tout en reconnaissant l'opportunité de la démarche, la valeur de la protestation, ont déclaré qu'ils n'avaient à s'opposer en rien à ce qui serait fait.

Les élèves alors se sont décidés à prendre sur eux l'initiative de cette démarche.

Les élèves de l'École polytechnique sont, du reste, plein d'inquiétude ou plutôt d'ennui. Depuis le 24 février leurs cours sont suspendus ; on leur a donné, vers la moitié de mars, un congé d'un mois ; ce congé expiré, on l'a prolongé jusqu'à la fin d'avril. Que deviendront les études cette année ? Comment seront faits les examens ? Auront-ils lieu, ou les élèves sortiront-ils d'après le rang des derniers examens ? Les élèves se demandent à tort ou à raison si l'on ne veut pas les désorganiser. S'ils ont tort, il faut les désabuser en le leur prouvant ; s'ils ont raison, il faut revenir sur une intention malheureuse. Nous ne croyons pas que ce soit une vaine phrase que celle qui dit : les élèves de l'École polytechnique sont l'espoir de la France. Ils ont la science, ils ont le courage et le patriotisme, ils nous l'ont prouvé dans toutes les occasions. — 1814, 1830 et 1848, sont des dates glorieuses pour eux.

Le Gouvernement n'a pas voulu recevoir toute la députation ; il n'a admis près de lui que trois délégués qui lui ont remis l'adresse et à qui M. Lamartine a répondu qu'elle serait prise en considération dans le conseil des ministres.

Les élèves se sont retirés en comptant sur la parole du Gouvernement provisoire.

Notre impartialité nous fait un devoir de publier la lettre suivante, que M. Cabet vient d'adresser au Gouvernement provisoire. La couleur politique et sociale de nos premiers numéros a fait connaître suffisamment nos principes. On sait que nous sommes loin de partager les doctrines de M. Cabet et des trois ou quatre sectes de communistes qui cherchent chacun à faire école. Nous dirons plus, nous croyons ces doctrines excessivement dangereuses : nous nous joignons cependant au chef de la communauté icarienne pour demander une enquête sérieuse et sévère. Nous voulons la Liberté pour tous, l'Égalité pour tous, la Fraternité pour tous, même pour les communistes. Du jour où ils deviendraient des factieux, nous avons vu que la provinces et Paris ne manqueraient ni de force morale, ni de force matérielle pour leur résister.

### Aux membres du Gouvernement provisoire.

« Citoyens,

« J'étais dans une assemblée générale d'actionnaires du *Populaire*, au milieu d'environ mille communistes Icaris et de trois à quatre cents de leurs femmes, publiquement convoqués depuis quinze jours dans la salle de la *Redoute*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, pour nous y occuper, d'une heure à quatre de nos affaires intérieures, et principalement pour y délibérer sur les moyens de continuer et d'activer notre projet de départ en Amérique, pour y fonder notre communauté d'Icarie, lorsque j'appris que le rappel battait partout dans Paris ; que la garde nationale se ré-

nisait partout ; que des rassemblements se formaient de tous côtés dans les rues, et que dans les postes de la garde nationale comme dans les rassemblements, on affirmait : — que les communistes étaient réunis au champ de Mars, au nombre de deux à trois cent mille hommes ; — que Blanqui, Raspail et Louis Blanc s'y trouvaient ; — que moi, Cabet, je m'y trouvais aussi ; — qu'on m'y avait vu à cheval ; que tous ces brigands allaient marcher en armes sur l'Hôtel-de-ville pour y renverser le Gouvernement provisoire, — que les communistes voulaient le pillage, le meurtre et l'incendie, — et qu'il fallait se réunir pour les combattre et les exterminer.

« J'apprends que, dans les rangs de la garde nationale comme dans les rassemblements, par suite de ces faux bruits répandus comme par un mot d'ordre, on criait partout : A bas les communistes ! Ce sont eux qui sont cause de la misère ! Ils veulent la destruction de la propriété et de la famille ! A bas Cabet ! à bas Blanqui ! à bas Raspail ! on criait même : A bas Louis Blanc ! à bas Ledru Rollin !

« Bientôt même on répandit le bruit que Louis Blanc et Ledru-Rollin venaient d'être assassinés.

« Quelque effrayants que fussent ces faits et ces bruits, nous n'en continuâmes pas moins à discuter et à délibérer dans notre assemblée jusqu'à trois heures, et nous décidâmes unanimement que j'écrirais au Gouvernement provisoire.

« Pendant que nous étions encore assemblés, les corporations ouvrières, réunies au champ de Mars, sous la direction du Gouvernement provisoire, pour élire quatorze officiers d'état-major, portaient à l'Hôtel de Ville, dans une corbeille élégante, leur offrande à la patrie.

« Cependant 80 à 100 mille hommes de gardes nationaux, même de la banlieue, couvraient les places, les quais, les rues et les boulevards ; et l'on continuait à crier : A bas les Communistes ! à bas Cabet ! à bas Blanqui ! à bas Raspail !

« Les cris : A bas Cabet et sa clique ! à la lanterne Cabet ! courons chez Cabet pour le pendre ! devinrent dominants et se prolongèrent, sur le boulevard, jusqu'à minuit.

« Et pour exciter davantage la colère, on parlait d'une alliance entre les Communistes et les Carlistes.

« Et ces menaces paraissaient si voisines de l'exécution, que beaucoup de citoyens accoururent tout effrayés pour nous conjurer, ma femme et moi, de quitter mon domicile.

« Je pouvais m'y défendre, avec de nombreux amis disposés à s'y faire tuer s'il l'eût fallu, pour moi et avec moi.

« Mais je préférerais m'imposer un grand sacrifice, dans l'intérêt général, et j'allai demander asile à l'amitié, après avoir passé la soirée à discuter les moyens d'assurer le bonheur du Peuple et de l'humanité dans le club des *Républicains socialistes*, qui m'avait fait l'honneur de me juger digne d'être l'un des futurs législateurs de mon pays.

« Et qui suis-je ? qu'ai-je donc fait pour mériter tant de haine, tant de colère et tant de menaces ?

« Vous me connaissez tous, citoyens du Gouvernement provisoire, et pres que tous vous vous dites mes amis. Hé bien ! si j'avais été pendu ou tué de toute autre manière par quelque troupe soudoyée ou égarée, ne pourrait-on pas écrire sur ma tombe : Qu'aucun homme n'a eu plus d'amour et de dévouement pour le Peuple et l'humanité ; que personne n'a plus écrit et plus travaillé pour l'instruction, la moralisation et le bonheur des prolétaires et des ouvriers ; que personne peut-être n'a paru depuis si longtemps sur la brèche, et n'a reçu plus de blessures en combattant pour la *Démocratie* ; que c'est pour avoir défendu la *Pologne* et la *République* que j'ai été condamné en 1834 et forcé de m'exiler pendant cinq ans ; que pendant l'exil, personne n'a plus consacré ses veilles à l'intérêt populaire ; que personne n'a plus bravé la vengeance et la calomnie pour attaquer les basillies et les embastilleurs ; que personne n'a plus combattu, depuis neuf ans, les *Sociétés secrètes* et les *complots*, en sacrifiant courageusement sa popularité.

« On pourrait dire que, de 1840 à 1848, j'ai préservé Paris de plusieurs émeutes qui auraient attiré de grands malheurs non-seulement sur les insurgés vaincus, mais aussi sur la patrie victorieuse et sur la ville elle-même !

« On pourrait dire encore que je n'ai jamais demandé l'application de mes *Doctrines Icarieuses* (qui ne sont d'ailleurs que celles de l'*Évangile*), par la violence est la contrainte, mais seulement par la discussion, par la persuasion et la conviction, par le consentement volontaire et par la volonté nationale ; que, pour ne rien changer en France, nous allions émigrer en Amérique pour y faire l'expérience de nos théories, à nos risques et périls, dans l'intérêt de l'humanité ; et que déjà 70 de nos frères sont partis le 3 février.

« On pourrait dire encore que, dès le lendemain de la Révolution, j'ai publié une proclamation ou un manifeste, pour déclarer, au nom de tous mes frères les communistes Icarieux, que nous appuierions le Gouvernement provisoire, et que nous nous fonderions désormais dans la masse des plus purs Démocrates et des Républicains les plus sincères et les plus dévoués.

« On pourrait dire enfin que c'est nous qui avons proposé la manifestation pacifique du 17 mars, que vous avez saluée vous-mêmes comme une grande et glorieuse expression du vœu populaire.

« On ajouterait, en terminant, que je venais de m'occuper paisiblement, avec 1,400 Icarieux et Icarieuses, des moyens de continuer notre émigration, lorsque, sortant de notre réunion, on m'avait immolé comme conspirateur, accusé de m'être mis, à la même heure, à la tête d'une bande de conjurés armés, auxquels je venais de faire distribuer publiquement des milliers de fusils.

« Si j'avais été assassiné, je l'aurais été moins de deux mois après une Révolution populaire, au nom de la République, au nom des principes de *Liberté*, d'*Égalité*, de *Fraternité*, sans qu'aucun pouvoir public ait fait paraître un mot pour détruire la calomnie, pour arrêter la menace, pour protéger le domicile, la personne et la vie du citoyen si publiquement en péril.

« Cet assassinat aurait été, non-seulement un crime, mais, j'ose le dire, une honte pour le peuple, pour la garde nationale et son chef, pour les autorités, pour le Gouvernement provisoire lui-même et pour la République.

« Si l'on veut accuser et condamner des doctrines, je suis prêt à me faire martyr pour soutenir à la face de tous que le communisme Icarien est la doctrine la plus pure et la plus capable d'amener le bonheur du peuple et de l'humanité ; mais que les uns ne m'assassinèrent pas et que les autres ne me laissèrent pas assassiner !

« Quoi qu'il en soit, comme il ne s'agit pas de mon seul intérêt personnel, mais d'un intérêt général, je viens vous prier, citoyens du Gouvernement provisoire, d'ordonner une enquête pour découvrir la cause puissante qui a produit tant de menaces et de dangers en répandant tant de calomnies et de faussetés !

« Salut et fraternité,

« CABET. »

Paris, 17 avril 1848.

P. S. J'apprends à l'instant, en rentrant chez moi : 1° qu'une bande de cinq à six cents individus est venue hier au soir, vers neuf heures, crier en tumulte près de ma demeure : A bas les communistes ! mort à Cabet ! 2° que les gardes nationaux de la banlieue sont allés déclarer qu'ils viendraient fermer le club de la Société fraternelle (ou des communistes Icarieux) : que le propriétaire de la salle Valentino est venu déclarer à regret, qu'il ne pouvait plus louer sa salle, et qu'en conséquence le club se trouvait fermé par la menace et la violence ; 3° enfin, chose qui paraît monstrueuse, que des officiers de la garde nationale à la tête de leurs soldats brandissaient leurs sabres ou épées en criant : A bas Cabet !

Voici les paroles adressées hier par les membres des corporations au Gouvernement provisoire ; ils les reproduisent aujourd'hui dans une lettre :

« Citoyens,

« Notre manifestation d'hier a donné lieu à des manœuvres contre-

révolutionnaires, à mille bruits mensongers, et aujourd'hui même elle reçoit dans certains journaux des commentaires aussi dangereux qu'absurdes.

« D'un autre côté, les fausses rumeurs qui avaient précédé notre arrivée à l'hôtel de ville dans la journée d'hier, y ont donné lieu à un malentendu à propos duquel il est de notre dignité et de notre devoir de nous expliquer nettement.

« Nous commençons par affirmer sur l'honneur, qu'en nous réunissant au champ de Mars, pour nous rendre de là à l'hôtel de ville, notre but n'a pas été autre que celui-ci :

« 1° Élire quatorze d'entre nous devant faire partie de l'état-major de la garde nationale.

« 2° Prouver que les idées d'organisation du travail et d'association si courageusement soutenues par les hommes qui se sont dévoués à notre cause, sont les idées du peuple, et que, suivant lui, la révolution de février serait avortée, si elle ne devait pas avoir pour effet de mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme.

« 3° Enfin, offrir au Gouvernement provisoire, après lui avoir exprimé nos vœux, l'appui de notre patriotisme contre les réacteurs.

« Voilà ce qu'ont bien clairement prouvé : la devise écrite sur les bannières de nos corporations, le texte de la pétition remise par nos députés à l'hôtel de ville, le calme inaltérable de notre attitude, et l'offrande apportée par nous au Gouvernement provisoire de la République.

« D'où vient donc que la garde nationale a été convoquée extraordinairement, et en armes, comme en un jour de danger ; d'où vient qu'avant l'arrivée à l'hôtel de ville de nos représentants et amis, les citoyens Louis Blanc et Albert, nos délégués ont reçu un accueil qui avait tous les caractères de la défiance ?

« Nous connaissons maintenant ce qui en est, et nous allons le dire.

« Précisément par ce qu'ils savaient ce que notre manifestation avait de calme, de vraiment républicain et de favorable à la consolidation de la Révolution populaire de février, les réacteurs ont d'abord fait courir le bruit que nous voulions renverser le Gouvernement provisoire au profit du citoyen Blanqui, de manière à exciter contre nous tous ceux qui voient dans l'existence du Gouvernement provisoire, la garantie de l'ordre et de la liberté.

« En même temps, des émissaires de la réaction allaient colportant cette monstrueuse calomnie que les citoyens Louis Blanc et Albert nous avaient encouragés à scinder violemment le Gouvernement provisoire, calomnie contre laquelle nous protestons de toutes les forces de notre âme indignée.

« Si nous avions voulu renverser le Gouvernement ou le changer, nous ne nous serions pas réunis sans armes au champ de Mars ; nous aurions pris des mesures pour nous y trouver, non pas comme hier, au nombre de cent mille, mais au nombre de deux cent mille, ce qui nous eût été facile. Enfin nous n'aurions pas fait entre nous cette collecte que nous avons portée hier à l'hôtel de ville, et nous n'aurions pas terminé notre pétition par ces mots : Vive le Gouvernement provisoire !

« Voilà ce qu'il était bon que nous fissions connaître à tous.

« Nous devons aussi dénoncer comme une preuve des manœuvres employées par certains agents de réaction, la nouvelle qu'on avait attenté aux jours du citoyen Louis Blanc, nouvelle semée sans aucun doute dans des intentions de désordre, mais dont heureusement nous avons pu connaître assez tôt la fausseté, et qui n'a servi qu'à prouver à tous combien était intime et profonde, quoi qu'en disent les réacteurs, l'union du peuple et de ceux en qui il a mis sa confiance.

« Il faut donc qu'on le sache bien, rien dans la journée d'hier n'était de nature à motiver les alarmes. Le peuple sait qu'il est fort : il lui est permis de rester calme. Il est la pour défendre la Révolution, telle qu'il la comprend : sous sa sauvegarde, elle ne périra pas.

« Nous confions cette protestation au Gouvernement provisoire, et nous le prions de vouloir bien la rendre publique. »

Les délégués des corporations,  
LAGARDE, président du comité central ; DUMONT, GODIX, vice-présidents ; A. LEFAVRE, secrétaire.

Les délégués des ouvriers des ateliers nationaux protestent également, au nom de leurs frères assemblés hier à l'hippodrome, contre les calomnies dont leur réunion de famille a été l'objet, et joignent leurs voix à celles de tous les délégués au Luxembourg.

Paris, ce 17 avril 1848.

GUSTAVE ROBERT, vice-président des ateliers réunis ;  
JACQUET, délégué ; AUGUSTE DÉHAUT, secrétaire.

Avant-hier, vers neuf heures, M. Louis Blanc, accompagné de deux secrétaires du Gouvernement provisoire, parut sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au moment où la 40<sup>e</sup> légion terminait son défilé.

Les cris à bas les communistes ! retentissaient avec force et unanimement.

M. Louis Blanc fit un pas en arrière, ôta son chapeau et dit d'une voix que l'extrême émotion rendait sourde et tremblante :

— Qui est-ce qui crie à bas ? Qui fait entendre parmi nous ce cri de division ? A bas personne ! Joignons nos voix dans un seul cri d'union et d'amour : *Vive le peuple !*

Le cri à bas les communistes ! répondit seul à cette allocution, énergiquement commentée par un ouvrier qui entendait l'orateur sans le voir et par conséquent sans le reconnaître.

— C'est donc un communiste qui parle ?

Nous sommes persuadés que l'intention de M. Louis Blanc était bonne ; il ne voulait que l'union et la fraternité. Malheureusement son accent un peu trop énergique, peut-être, explique la méprise du citoyen dont nous avons cité l'exclamation spontanée.

## ACTES OFFICIELS.

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

#### Proclamation.

Citoyens,

La journée d'hier n'a fait qu'ajouter une consécration nouvelle à ce qu'avait si puissamment inauguré la journée du 17 mars.

De même que le 17 mars, le 16 avril a montré combien sont inébranlables les fondements de la République.

Plus de royauté, avions-nous dit dans les premiers jours, et pas de régence ! ces mots libérateurs, ces mots qui rendent la guerre civile impossible, Paris les a répétés hier dans ce cri unanime : *Vive la République ! vive le Gouvernement provisoire !*

Voilà comment vous avez confondu les espérances des ennemis de la République, assuré la sécurité de Paris libre, et dissipé les alarmes répandues dans les départements.

Citoyens, l'unité du Gouvernement provisoire représente l'unité de la patrie : c'est ce que vous avez compris, grâce vous en soient rendues !

Dans trois jours une grande fête nationale doit vous réunir encore ; le Gouvernement provisoire vous y convie ; vous y trouverez aussi ces enfants du peuple représentant l'armée, qui, en recevant les nouveaux drapeaux, jurèrent comme vous de ne jamais la laisser périr.

Oui, la République est fondée, soutenue par l'adhésion de tous les citoyens fraternellement unis ; la révolution est invincible.

Les membres du Gouvernement provisoire.

#### Le Gouvernement provisoire

Décrète :

Le principe de l'inamovibilité de la magistrature, incompatible avec le Gouvernement républicain, a disparu avec la charte de 1830. Provisoirement, et jusqu'au jour où l'Assemblée nationale prononcera sur l'organisation judiciaire, la suspension ou la révocation des magistrats peut être prononcée par le ministre de la justice, délégué du Gouvernement provisoire, comme mesure d'intérêt public.

La suspension ou la révocation des magistrats de la cour des comptes peut être prononcée par le ministre des finances, délégué du Gouvernement provisoire, comme mesure d'intérêt public.

Fait à Paris, en conseil de Gouvernement, le 17 avril 1848.

Les membres du Gouvernement provisoire.

Sont suspendus de leurs fonctions :

M. Barthe, premier président de la cour des comptes ;  
M. Pouille, premier président à la cour d'appel d'Aix ;  
M. Amihau, premier président à la cour d'appel de Pau ;  
M. Viger, premier président à la cour d'appel de Montpellier ;  
M. Moreau, premier président à la cour d'appel de Nancy.

Le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'état-major de l'armée est beaucoup trop nombreux ; qu'il est indispensable de le renfermer dans les limites commandées par les besoins réels de la République ;

Sans s'arrêter aux dispositions de l'art. 7 de la loi du 4 août 1839 sur l'état-major général de l'armée,

Décrète :

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite les généraux dont les noms suivent :

#### Généraux de divisions.

D'Anthouard. — Flahault. — Fezensac. — Mortemart. — Sébastiani. — Castellane. — Woïrol. — Rapatel. — Gourgaud. — Guéhéneuc. — Rullière. — Tholozé. — Jacqueminot. — Marbot. — Fabvier. — Duchand. — Rumigny. — Castelbajac. — Athalin. — D'Hautpoul. — Dampierre. — Lawoestine. — Saint-Simon. — D'Houdetot. — D'Arstorg (Eugène). — Daullé. — Berthois. — D'André. — Boilleau. — De Bar. — Moliné de Saint-Yon. — Tugnot de Lanoye. — D'Astorg (Adrien). — Gazan. — Meslin. — Boyer. — Belloquet. — Tarié.

#### Généraux de brigades.

Rochechouart. — Rigny. — Montesquiou-Fezensac. — Brack. — Feisthame. — Garraube. — Lauthoumet. — Sainte-Aldegonde. — Locqueux. — Franquetot de Coigny. — Varaigue. — Duffoure d'Antist. — Lupais de Saliennes. — Paillet. — Delarue. — Closmadeac. — Charon. — Chabannes. — Gaja. — De la Coste. — Espéronnier. — Polignac. — Vast-Vimieux. — Dumas. — Girod. — Carel. — Thiéry.

#### Les colonels d'état-major :

La Rochefoucault. — Montguyon. — Gorrant. — Brès.

#### Les lieutenants-colonels d'état-major :

Tessières. — D'Esclapart. — Cabour-Duhay. — Lecacheux. — Baymé.

#### Les colonels :

Amoros. — Apchié. — Barthélemy. — Beaufort. — Chambon. — Lebas. — Macors. — Marengo. — Lussat. — Biffeldt. — Deselles. — Chivaud. — Meynard. — Boerio. — Cornille. — Chesnot de Champmorin. — Bergouhne. — Havelaine. — Ortol. — Baligaud. — De Foulque d'Oraison.

Fait à Paris, en conseil de Gouvernement, le 17 avril 1848.

## MARINE.

Les ports de mer se plaignent de l'inaction prolongée du département de la marine, dans les graves conjonctures où nous nous trouvons, lorsqu'une guerre maritime est au nombre des éventualités imminentes, et lorsque personne n'ignore dans quel état de disette d'approvisionnement, le gouvernement déchu a laissé la flotte.

Quelles que soient, du reste, les conséquences de la révolution, l'avenir de la marine ne saurait assez préoccuper le gouvernement de la République. Pour la paix, il nous faut des navires et des marins afin d'augmenter les débouchés de nos produits manufacturés et agricoles ; pour la guerre, il nous faut encore des marins et des navires.

Nous nous réservons d'examiner avec soin quelles sont les améliorations les plus importantes à introduire dans les institutions et l'organisation de la marine, — telles que la révision complète des lois de l'inscription maritime, du Code pénal des vaisseaux et du service à la mer, dans les arsenaux et sur les rades.

Nous nous élèverons contre le maintien des bagnes dans nos ports, et en faveur d'un armement permanent fixé par la loi. — Aujourd'hui, nous nous bornerons à faire nos efforts pour stimuler le zèle du ministère de la marine.

Quelques bonnes mesures prises dès l'avènement de la République nous avaient autorisé à espérer beaucoup ; mais on s'en est tenu là. Il ne suffit pas d'avoir supprimé les peines corporelles et augmenté la ration du matelot ; il faut encore rendre la vie à nos ports par des travaux de construction et de réparation, par de grands approvisionnements, par des armements prompts et calculés de manière à nous donner les meilleures chances possibles en cas de collision maritime.

Il importe que le département de la marine et des colonies rompe enfin avec ses déplorables précédents de favoritisme et d'illégalité. Ce n'est pas cependant ce qui a lieu. Nous avons signalé, dès notre premier numéro, la nomination peu recommandable du préfet maritime de Rochefort ; — Rochefort et Lorient devraient être administrés par des contre-amiraux ou des officiers d'administration de la marine de même rang. — On y envoie par protection deux simples capitaines de vaisseau.

N'est-ce pas amoindrir la marine que de procéder ainsi par les infimement petits ?

Déjà les marins ont trouvé avec justice que les permutations de titres du ministre provisoire de la guerre, en ministre provisoire de la marine, quand réellement M. Arago était ministre titulaire de leur département, prouvent qu'on n'attache à une branche si capitale, surtout aujourd'hui, des services publics, qu'un intérêt médiocre et de dernier ordre.

Certains commandements accordés à des officiers hors des conditions déterminées par les ordonnances, ont aussi causé dans nos ports un mécontentement sensible.

Ainsi, dit le *Journal de la Marine*, on a donné depuis un mois deux commandements : l'un à un très-jeune lieutenant de vaisseau, l'autre (provisoire à ce que l'on prétend), contre toute règle,

à un lieutenant qui vient de commander pendant quatre ans ! Bien plus, on lui donne un commandement qui revient à un officier supérieur ; cela est-il juste ? — Si seulement cet officier était capitaine de corvette !... Passé tel avec des protections, il serait encore plus protégé que la plupart des capitaines de corvette à terre, qui sont obligés à faire la rude corvée de second avant de prétendre à un commandement.

Est-ce donc toujours par de pareilles misères que l'on mécontertera un corps aussi estimable à tant de titres, que celui des officiers de vaisseau ?

D'autre part, l'on s'est beaucoup occupé du remaniement de l'administration centrale ; cela est fort utile, sans doute, mais il serait bien autrement important d'armer ou au moins de se préparer à armer.

Il faut que l'on s'appête à combattre pour l'honneur du pavillon et l'indépendance de la République ; c'est en n'ayant aucune appréhension de la guerre, que l'on conserve la paix.

La marine est l'arme destinée à devenir le palladium de notre jeune république ; toutes les républiques puissantes ont dû à la marine la plus grande part de leur influence sur le monde. Athènes, Carthage, Venise, la Hollande, sont des exemples qui ne sont pas les seuls ; Rome n'aurait pu sans marine triompher des Carthaginois et conquérir le monde. — Négliger la marine, serait une faute irréparable. — Que M. Arago se démette au plus vite du portefeuille de la guerre et qu'il se consacre spécialement à la marine, ou bien que le Gouvernement avise à nommer un nouveau ministre à ce département. Tout presse, tout est à faire, tout est à refondre ou à réorganiser.

Quelques mois encore, et la France pleurerait peut-être des l'incurie du Gouvernement provisoire de la République, si ses mesures promptes, efficaces, sagement et énergiquement prises mettaient fin aux abus du favoritisme, et ne réparaient complètement le désordre, le gaspillage et les fautes du gouvernement déchu.

Tandis que certains journaux, qui cherchent dans un fantôme de réaction un prétexte à la terreur, raillent agréablement les inquiétudes du Gouvernement provisoire et les alarmes de la population, certains clubs justifient pleinement ces inquiétudes et ces alarmes.

Dimanche on nous parlait d'un complot contre le Gouvernement provisoire, et M. de Lamartine avouait dans un discours que des factieux rêvaient l'avènement d'un comité de salut public. Le complot était-il une chimère, M. de Lamartine est-il un visionnaire et un trembleur ?

Demandez au club central républicain.

— Citoyens, disait un orateur, membre du bureau que préside le citoyen Blanqui, aujourd'hui nous sommes des vaincus, et je viens vous parler en vaincu, c'est-à-dire la haine dans le cœur et la vengeance à la main !

Un autre orateur. — L'enseignement à tirer de la journée du 17 mars est celui-ci : « Le peuple ne doit plus jamais descendre dans la rue sans armes. »

Cet orateur, plus logique qu'intelligent, n'avait-il donc pas vu que le peuple était en armes ce jour-là, et que c'est par le peuple en armes qu'il avait été vaincu ?

A la fin de la séance, il a été décidé que le club central pour acquérir une force d'activité plus grande, allait s'organiser sur les bases des anciennes sociétés secrètes.

Tout cela est odieux et ridicule, mais grâce au ciel, ce n'est pas dangereux. La force ne menace pas, elle agit.

La garde nationale n'a point menacé dans la journée du 17 mars ; elle n'a point frappé ; mais elle était le bon sens, elle était la justice, elle était le droit ; et par ce qu'elle était tout cela elle était la force, elle a vaincu.

#### Mouvement politique de la province.

Les élections se préparent lentement dans les départements : les comités se réunissent à grand-peine et ne savent pas encore comment faire usage de leurs droits nouveaux. Les départements ne comprennent pas bien le mouvement révolutionnaire, qui s'opère ; ils ne sont pas tout à fait remis de l'émotion profonde que les a travaillés, et semblent chercher à tâtons quelle route doit les mener à l'avenir. Beaucoup d'intrigues s'évertuent à profiter de ce désordre et de cette hésitation. Les candidatures s'y succèdent dans un ordre rapide, présentant toutes les mêmes éléments. Nous avons lu plus de mille professions de foi de candidat à la représentation nationale ; elles commencent toutes invariablement par ces mots :

« Citoyens, cédant aux instantes sollicitations de mes nombreux amis, j'ai l'honneur de me présenter à vos suffrages, etc. »

Le nombre des candidats qui ne font que céder aux sollicitations de leurs amis est immense, incalculable.

Si cela prouve qu'il y a en province beaucoup d'hommes modestes, cela prouve évidemment aussi que bien peu entrent résolument dans la voie large et féconde que la révolution de février vient d'ouvrir à tous !

C'est avec regret que nous voyons la province envahie ainsi par des hommes sans valeur, et qui ne peuvent apporter à l'Assemblée qui va se réunir, qu'un concours sans utilité immédiate.

En général, l'ajournement des élections a produit sur les départements un déplorable effet. Cet ajournement a eu pour résultat fâcheux de relever certaines espérances, et de laisser à l'esprit révolutionnaire le temps de se calmer. Aujourd'hui, dans plusieurs départements, et ceci est significatif, beaucoup de préfets se présentent avec quelque chance d'élection.

La lutte est du reste vivement engagée sur plusieurs points. Ainsi, dans la Dordogne, les commissaires éprouvent une résistance qui a son danger et sa signification. Tandis que M. Mérilhou est porté à Périgueux sur la liste du comité électoral, on brûle à quelques lieues, sur la place publique d'une petite ville, un numéro de l'*Écho de Vézère*, journal fort connu par ses tendances contre-révolutionnaires.

La discussion s'est emparée de la circulaire du ministre de l'intérieur, du travail et du système d'organisation préché au Luxembourg ; ce sont chaque jour plaintes et récriminations nouvelles. Dans la Côte-d'Or, le Calvados, la Gironde, le Jura, l'Ille-et-Vilaine, la Meurthe, la Moselle, etc., M. Ledru-Rollin est vivement attaqué et peu défendu ; en revanche, là où l'on attaque M. Louis Blanc, personne ne songe à le défendre. L'organisation du travail me semble parfaitement jugée, et l'opinion émise sur l'égalité des salaires n'a pas peu contribué à amener ce résultat.

Disons-le toutefois, si la province engage la lutte avec les divers organes du Gouvernement provisoire, c'est bien moins par un sentiment contre-révolutionnaire que par besoin de l'ordre et amour de la liberté... La province craint l'anarchie, elle est prête à tout pour la repousser, et nous le dirons hautement, le serment que l'on a exigé, dans certaines légions des candidats aux grades d'officiers de la garde nationale, n'a fait que développer cette sorte de résistance que les commissaires du Gouvernement ont rencontrée sur différents points.

Le communisme est aussi une source d'inquiétudes pour les départements. La province porte et garde saintement en soi le respect de la propriété et l'amour de la famille ; le jour où Paris porterait atteinte à ces deux sentiments les plus sacrés, les plus respectables de la nature humaine, il y aurait en France une guerre civile.

La manifestation du 16 avril portera ses fruits et fera plus pour la tranquillité de la province que tous les décrets du Gouvernement provisoire.

On a dit que les départements tendaient à se séparer de la capitale, demandaient que l'on transportât, sur un autre point, le siège du gouvernement, et voulaient, en dernier lieu, faire de la France une sorte de fédération de républiques indépendantes les unes des autres. Cela est faux. Nous y reviendrons. Quant à présent, nous pouvons déclarer que, si les départements repoussent énergiquement les communistes et leurs doctrines, ils acceptent et défendent avec la même énergie la République et ses institutions !

#### FAITS DIVERS.

Pendant la soirée de dimanche, un garde national du bataillon de la 11<sup>e</sup> légion qui stationnait sur la place Saint-Sulpice a failli être victime d'un déplorable accident. Au moment où il descendait son fusil pour se mettre au repos, la batterie s'est accrochée à ses buffleteries et le coup a parti. La balle lui a traversé le bras. Malgré la rapidité des soins qu'on lui a donnés il a dû subir hier une amputation.

— Le *Moniteur* publie une adresse du comité de la société de Paix de Londres au peuple français. Dans ce document assez curieux, on remarque le passage suivant :

« Nous représentons dans ce pays un corps considérable de personnes, qui s'accroissent rapidement et qui, sans considération des petites distinctions religieuses et politiques, se sont associées ensemble dans le dessein unique de proclamer à notre propre nation et à toutes les autres ces grands principes :

« Que toute guerre est contraire à l'esprit du christianisme et aux intérêts véritables du genre humain ; que le pouvoir moral, le pouvoir de la vérité et du droit est un instrument beaucoup plus puissant et beaucoup plus noble pour l'accomplissement de toute fin digne est vertueuse que la violence physique et la coercition ; que toutes disputes qui puissent s'élever parmi les nations peuvent être réglées aussi efficacement et beaucoup plus adroitement par un arbitrage calme et impartial que par un appel aux armes, et que la vraie vertu, le bien-être et l'élevation de la grande famille humaine ne peuvent être garantis jusqu'à ce que ces principes soient reconnus comme d'autorité divine et supérieure et d'une obligation universelle et éternelle.

« Amis et frères ! les yeux de toute l'Europe sont attentivement fixés sur vous pour observer les progrès de ce grand ouvrage, qui maintenant s'accomplit au milieu de vous. »

— La réunion des délégués du département de l'Oise a eu lieu le 14, dans la salle du théâtre de Beauvais, sous la présidence de M. Donatien Marquis, ex-député. Les délégués se sont réunis par canton ; chaque canton exprimait une voix. Trente-six cantons sur trente-sept s'étaient fait représenter.

M. Barillon et M. Donatien Marquis ont obtenu l'unanimité des suffrages. M. Giroux de Blincourt, 54 voix ; le maire de Beauvais, 53 voix ; M. Sainte-Beuve de Plailly, 52 voix, etc., etc.

— Plusieurs journaux allemands publient le tableau suivant des accroissements successifs de la Russie depuis le 15<sup>e</sup> siècle.

Sous Yvan I<sup>er</sup> en 1462, la Russie comptait d'étendue 18,494 milles carrés.

A sa mort, en 1505, 37,137 milles.

A la mort d'Yvan II, en 1584, 125,465 milles.

A la mort de Michel I<sup>er</sup>, en 1645, 254,561 milles.

A l'avènement de Pierre I<sup>er</sup>, en 1680, 265,900 milles et 16 millions d'habitants.

A sa mort, en 1725, 275,815 milles et 20 millions d'habitants.

A l'avènement de Catherine II, en 1763, 319,558 milles carrés et 25 millions d'habitants.

A sa mort, en 1796, 351,850 milles et 35 millions d'habitants.

En 1826, 567,494 milles et 50 millions d'habitants.

Aujourd'hui, plus de 400,000 et près de 60 millions d'habitants.

La Russie, jusqu'ici, a toujours envahi et jamais reculé.

Les journaux allemands ont oublié de dire que le colosse moscovite repose aujourd'hui sur des pieds d'argile, qu'il est sous le coup d'une désorganisation prochaine, et que le despotisme est à la veille de reculer devant les peuples du Nord qui ont déjà reçu la commotion électrique de la liberté.

— Le chiffre exact des dettes de l'ancienne liste civile commence à être connu. Il approche de 40 millions, dont 20 millions sont réclamés par des particuliers, et 20 millions par le Trésor.

Il paraît qu'il sera assez difficile de satisfaire, quant à présent, au paiement de ces dettes, par la difficulté de vendre promptement et sans de trop grands mécomptes, le domaine privé, qui

d'ailleurs n'est encore frappé que de séquestre, et sur le sort duquel l'Assemblée nationale devra statuer.

L'ancien domaine privé représente un chiffre de 200 millions. La succession de madame Adélaïde, dévolue aux princes de Joinville et de Montpensier, est estimée 60 millions, plus 20 millions légués au duc de Nemours, au comte de Paris et à diverses personnes. La succession de Condé, échue au duc d'Aumale, monte à 100 millions au moins.

— La République de Venise vient d'adresser aux Etats de Prusse, Turquie, Pays-Bas, Belgique, Confédération suisse, Danemark, Suède, Norvège, Espagne, Portugal, Brésil, Bavière, Hanovre, Oldemburg, aux villes libres de Hambourg Brême et Lubeck, deux dépêches écrites en français. Dans la première, elle proclame les principes de sa révolution et sa confiance dans l'avenir de l'union des peuples, et son espérance de voir se maintenir la paix du monde.

La seconde de ces dépêches, est une adresse touchante à la France, représentée par son ministre des affaires étrangères ; cette adresse se termine par ces mots :

« Les malheureux savent aimer : il est bon quelquefois d'être opprimé pour mieux sentir la véritable grandeur. Nous faisons des vœux pour la prospérité et la gloire de la France ; nous lui tendons la main avec un sentiment de reconnaissance que le temps ne rendra que plus fort. »

— On a dit que le pavillon français avait été arraché et la maison du consul de France à Trieste gravement insultée. Le *Moniteur* publie aujourd'hui la correspondance de notre consul avec M. de Salm, gouverneur de Trieste, et une proclamation de l'agent consulaire. Ces pièces prouvent suffisamment que l'honneur national n'a subi aucune tache.

— Deux grenadiers du 45<sup>e</sup> de ligne, s'étant rendus, de complicité avec des habitants de Saint-Quentin, coupables de violation de domicile et de bris de clôture, ont été dénoncés par leurs camarades eux-mêmes indignés de leur conduite, et ont été mis à la disposition de la justice civile, qui informe : on attribue l'action de ces deux militaires à l'état d'ivresse dans lequel ils se trouvaient.

— Le dévouement des ouvriers pour la République est admirable, dit le *Courrier de la Moselle*. En voici une nouvelle preuve : Avant-hier, deux cent douze ouvriers civils de l'arsenal d'artillerie de Metz ont traversé la ville dans un ordre parfait, en chantant la *Marseillaise*. Ce bataillon, du milieu duquel s'élevaient plusieurs drapeaux, s'est rendu à l'hôtel du Gouvernement, où il s'est formé en carré dans la cour ; et là, un des ouvriers, prenant la parole, a annoncé au commissaire général que ses camarades venaient offrir à la République, comme don patriotique, une somme de 259 fr. 35 cent., prélevée sur leur gain journalier.

— Les vieillards ne se souviennent pas d'avoir vu les campagnes présenter à cette époque un aussi bel aspect. La végétation, en effet, est d'une activité inouïe. Les cerisiers sont sur le point de s'épanouir en fleurs. Les céréales sont de toute beauté. Encore quelques jours favorables, et nous verrons les seigles épier. Les mêmes observations sont applicables aux plantes fourragères.

La lettre suivante vient d'être adressée à Mlle Rachel par tous les artistes du théâtre de la République :

« Chère camarade, vous devez être aujourd'hui heureuse et fière de double titre : jamais vos succès n'ont eu plus d'éclat et de retentissement, jamais ils n'ont été plus utiles aux intérêts de notre société. Vous avez lutté pour nous avec un infatigable dévouement contre les circonstances difficiles qui pèsent depuis deux mois sur tous les artistes ; vous avez maintenu le théâtre de la République dans un état de prospérité que n'a pu conserver aucun autre. Nous nous glorifions, chère camarade, de voir en cela, non pas l'accomplissement d'un devoir, mais une preuve d'amitié toute fraternelle. Recevez donc les remerciements unanimes de vos amis et de vos frères. Ils espèrent que cette lettre, signée par eux tous, sera pour vous un des plus précieux souvenirs de votre carrière dramatique ; car, s'il est noble et beau d'obtenir des succès aussi brillants que les vôtres, il n'en est pas moins glorieux de mériter l'affection et la reconnaissance de tous ses camarades.

« Les artistes-sociétaires du théâtre de la République. »

(Suivent les signatures.)

#### RÉVOLUTIONS ÉTRANGÈRES.

##### ANGLETERRE.

Dans leur dernière réunion, les membres libéraux de la chambre des communes ont décidé, sur la proposition de M. Hume, qu'ils appelleraient l'attention de la chambre sur l'état actuel de la représentation du peuple.

Le *Morning-Herald* amuse ses lecteurs avec ces billevesées : On dit dans des cercles officiels que la marine française est dans une telle désorganisation, quant aux bâtiments et aux hommes d'équipage, que le Gouvernement provisoire ne serait pas en état de faire une seule démonstration en mer. On dit aussi que l'on doit offrir au prince de Joinville le commandement de la flotte française : Nous sommes disposés à croire que la France n'a pas beaucoup de commandants en chef pour la marine, et que le prince de Joinville est très-populaire dans la marine française, mais nous ne croyons pas que le prince acceptât une telle offre, quelque flatteurs que fussent les termes de la proposition, ni qu'il voulût servir la France dans cette crise. Toutefois la faiblesse de la marine française ne doit pas être une raison pour que notre Gouvernement réduisit nos forces maritimes dans ce moment.

##### ITALIE.

La nouvelle de la prise de Vérone n'a été annoncée hier au soir sur que la foi d'une correspondance particulière. Nous empruntons seulement au bulletin publié par ordre du gouvernement provisoire de Milan, le résumé des opérations militaires :

L'armée piémontaise acquiert chaque jour de nouveaux titres à la reconnaissance de la patrie. Après avoir, sous le feu le plus vif des batteries ennemies, conquis le 8, le passage sur le Mincio à Goito, elle a obtenu le même succès le 9, à Borghetto et Monzambono.

Une colonne sous les ordres du général Broglio, dépendant de la division Sonnaz, a démonté par son artillerie les batteries autrichiennes de la rive opposée du Mincio entre Monzambono et Valleggio ; elle a rétabli le pont près le pays de ce nom, avec l'aide des habitants et des artilleurs. Les troupes et les batteries ont pu passer sur la rive gauche ; elles ont mis en déroute les Autrichiens et elles se sont campées. On ne sait pas encore les pertes faites par l'armée. Un officier d'état-major a été grièvement blessé. Les officiers continuent à enseigner le chemin de la victoire à leurs soldats, au prix de leur sang.

## PRUSSE

BERLIN, 13 avril. — On vient de publier la liste officielle des militaires tués et blessés dans les combats des 18 et 19 mars dernier. Tués, trois officiers, dix-sept sous-officiers et soldats. Blessés, quatorze officiers, quatorze sous-officiers, deux cent vingt-cinq soldats, un chirurgien aide-major.

POSEN, 12 avril. — Depuis que le général de Willems a accordé aux Polonais armés un armistice de trois jours pour opérer leur soumission, la situation a complètement changé. Ceux de Schroda ont déposé les armes et leur exemple est suivi par leurs compatriotes de Wreschen, Xioz et Plesihen. Tout est rentré dans l'ordre; les autorités prussiennes seront réintégrées dans leurs fonctions.

Nous apprenons de très-bonne source la nouvelle importante que la diète germanique s'occupe activement, sur l'invitation de la commission des dix-sept, de l'établissement d'une marine de guerre allemande.

Lier et aujourd'hui deux bataillons sont partis pour Graetz, où la lutte paraît engagée entre les prolétaires et les riches. Les soldats fraternisent avec le peuple et ne rentrent plus dans les casernes.

AIX-LA-CHAPELLE, 16 avril. — Une collision a eu lieu hier entre les réserves de guerre du 54<sup>e</sup> régiment et les bourgeois. Il a fallu faire rentrer les troupes dans les casernes, et confier le maintien de l'ordre à la garde civique. Mais bientôt celle-ci a dû repousser une foule d'individus qui voulaient faire aux soldats un mauvais parti.

La garde civique, obligée de se défendre, fit feu: plusieurs personnes ont péri. La cavalerie a fini par évacuer les rues, et les soldats ont pu partir. Au moment où nous mettons sous presse, dit la *Gazette d'Aix-la-Chapelle* du 17, la tranquillité n'est pas encore rétablie.

## AUTRICHE.

FRANCFORT, le 16 avril. Nous recevons à l'instant la nouvelle que des corps francs de Brescia ont traversé la frontière. Maintenant, dit notre correspondant, il faut que nous pensions sérieusement à nous défendre; autrement les Italiens ne s'arrêteront pas.

VIENNE, 12 avril. On fait partir en toute hâte pour Ulm 200 hommes d'artillerie et 200 pour Rastadt.

## ESPAGNE.

Les nouvelles de Madrid sont du 15. La veille, le roi a fait une chute de cheval, au moment où il sortait pour faire une promenade. Le roi a eu le bras démis. Il a pu rentrer à pied au palais où il a reçu les soins de M. Sanchez, médecin du palais. On espère que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses. Le roi est mieux, quoiqu'il soit encore alité.

Le baise-main de l'Infante a été très-brillant. Le duc de Montpensier, debout à côté de l'Infante, saluait toutes les personnes présentes.

Le vénérable Castanos était à cette réception. Tout le corps diplomatique y assistait, à l'exception de M. Bulwer qui s'était excusé par écrit ne pouvant pas se présenter en raison du mauvais état de sa santé. Il paraît à peu près certain que cet agent diplomatique aurait adressé au gouvernement un note sur laquelle on continue à garder un certain mystère.

La reine a fait présent au général Narvaez d'une magnifique épée. Cette épée était accompagnée d'une lettre autographe conçue dans les termes les plus flatteurs pour le général.

La nuit s'est passée tranquillement: dans la soirée, du côté de la place de la Cebada, il y avait eu une fausse alerte; mais le centre de la capitale ne s'en est même pas douté, et cette alerte n'a rien de sérieux.

À la puerta del Sol, le piquet de service a été diminué: ce qui prouve que le gouvernement ne redoute rien de grave. La circulation dans les rues de Madrid a lieu comme d'habitude.

## PORTUGAL.

Nous recevons par la voie des journaux de Londres du 17 des nouvelles de Lisbonne. L'inquiétude y est à l'ordre du jour. Vingt-sept lourdes caisses, remplies des diamants de la couronne, de vaisselle plate et d'objets précieux appartenant à la couronne et à la nation, ont été embarquées à bord de la flotte anglaise que commande sir Ch. Napier. Plusieurs dames de la cour ont fait enlever ce qu'elles avaient de plus précieux au palais des Necessidades pour le cacher chez des personnes amies. Il paraît, dit le *Morning-post*, que dona Maria da Gloria, dans la prévision d'événements qui peuvent l'atteindre, fait des économies sur toutes ses dépenses. Elle ne paye personne; depuis quelques mois les gens de service de sa maison ne touchent pas une obole. C'est un épicier du voisinage qui nourrit ces pauvres gens. Las d'attendre le remboursement de ses avances, il a voulu faire assigner sa souveraine devant le juge de paix. Celui-ci a fait droit à cette requête; mais l'assignation, toutefois, a été adressée au trésorier de S. M. L'affaire doit être portée devant la cour de Boahora.

On dit que la reine a reçu d'Angleterre le conseil de faire des concessions. Le prince Albert aurait même écrit dans ce sens à son cousin le prince Ferdinand.

## Dons et offrandes.

Les employés du chemin de fer d'Orléans et du Centre ont versé, le 12 avril, 881 fr. 5 c. Le 7, ils avaient déjà versé à la mairie de Paris 4,560 fr. 5 c.

— L'ancienne 3<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon de la 1<sup>re</sup> légion a versé 500 fr. restant en caisse de sa cotisation.

— L'inspecteur, les ordonnateurs et porteurs de la ville de Paris aux pompes funèbres ont versé 550 fr.

— Les agents de tous grades du service du caissier d'aveur central, une journée de traitement.

— Les officiers d'administration, les sous-officiers et soldats employés à l'hôpital du Dey, à Alger, 157 fr. 69.

— M. de Mortemart, général de division, quatre mois de son traitement de disponibilité, 3,401 fr. 68 c.

— Les employés de tous grades de la direction de comptabilité générale des finances, une journée de traitement, 1,478 fr. 7 c.

— La compagnie des agents de change, par les mains du syndic de ladite compagnie, 9,000 fr.

— Le 5<sup>e</sup> bataillon de la garde mobile, représenté par le corps des officiers et par cinq délégués de chaque compagnie, est venu verser son offrande patriotique. Un jeune capitaine, qui n'a pas voulu s'en avouer l'auteur, a donné lecture d'une pièce de vers adressée à Béranger, et digne en tout point d'être offerte au poète national. Après avoir reçu les remerciements affectueux des membres de la commission, les délégués du 5<sup>e</sup> bataillon se sont retirés aux cris de *Vive la République!*

— Les chanteurs des rues, les joueurs d'orgue, de vielle, etc., sont venus, bannière en tête, apporter leur offrande à la patrie, se montant à 582 fr. 45 c. Ils ont été reçus par Béranger, qui, aussitôt qu'il se fut nommé, fut de leur part l'objet d'une ovation des plus touchantes. Ces braves gens l'entouraient, les larmes aux yeux; c'était à qui pourrait lui serrer les mains, à qui pourrait lui donner les marques de la plus vive gratitude. L'un d'eux, le citoyen Aubert, chanta des stances reprises en chœur par toute la députation; puis ils quittèrent l'Élysée-National aux cris mille fois répétés de *Vive Béranger! vive notre illustre chansonnier!*

Les architectes se sont fort émus de quelques choix malheureux échappés aux distractions et aux sympathies de M. le ministre de l'intérieur. En voyant les préférences du ministre tomber sur des hommes que ne recommandent ni leur talent ni leur considération personnelle, ils ont craint de voir renaître sous un régime nouveau et au profit de nouvelles personnes, les abus contre lesquels on s'est si justement élevé depuis dix-huit ans. Nous croyons qu'ils ont attaché une trop grande importance, à

des mesures fâcheuses sans doute, mais qui ne méritaient peut-être pas tout le blâme dont elles ont été l'objet. Il ne faut pas se faire d'illusion, dans tous les temps et sous tous les gouvernements il y aura des abus et des faveurs, et tout ce qu'on peut raisonnablement demander à la République c'est qu'elle en diminue le nombre. Or, il faut rendre à M. le ministre de l'intérieur cette justice qu'il s'est renfermé dans les limites les plus étroites. Un choix a paru scandaleux entre tous les autres. Ici encore on a exagéré les choses. On n'a pas assez réfléchi qu'à ne tenir même aucun compte de relations anciennes et personnelles qui constituaient des nécessités inévitables dans un temps où des Brutus ne seraient que ridicules, la personne dont nous parlons sans être chargée d'aucun travail spécial, a été seulement placée dans des commissions où on l'a entourée d'ailleurs d'artistes éminents dont le choix mérite des éloges sans restrictions, et qui ne lui laisseront aucune espèce d'influence, de telle sorte que cette nomination porte tous les caractères d'une importunité qu'il fallait subir.

## DERNIÈRES NOUVELLES DE LA JOURNÉE.

### Proclamation.

CIToyENS,

Au nom de ce grand principe de fraternité si glorieusement proclamé par la République, au nom de la liberté à garantir, au nom de l'ordre à établir dans la liberté, le Gouvernement provisoire, qui veille à votre sécurité, vous invite à la concorde.

Cette concorde, il a droit de vous la demander, parce qu'il en donne lui-même l'exemple. Son vœu le plus ardent est de se présenter devant l'Assemblée nationale sans avoir eu à déplorer ni à punir aucune violence.

Convaincu que les droits de la conscience humaine sont sacrés et inviolables; qu'entre de vrais républicains ils ne sauraient exister d'autre lutte que la discussion, la discussion bienveillante et libre, que l'union des esprits est bien près de s'accomplir quand elle a été préparée par l'union des cœurs; que les ennemis de la République peuvent seuls être intéressés à répandre la défiance, à encourager aux dissentiments par des dénominations de partis qui bientôt se traduisent en cris hostiles aux personnes. Le Gouvernement provisoire déclare désapprouver de la manière la plus formelle tous cris provocateurs, tout appel à la division des citoyens, toute atteinte portée à l'indépendance des opinions pacifiques.

Le Gouvernement provisoire, qui a inscrit le mot Fraternité sur les étendards de la patrie, ne saurait être qu'un pouvoir tutélaire et conciliateur; le cri qu'il aime à entendre, et on le trouvera toujours prêt à en donner le signal, c'est un cri de généreuse victoire, un cri de liberté, un cri d'espérance, c'est ce cri sauveur: VIVE LA REPUBLIQUE!

Les membres de Gouvernement provisoire.

Le Gouvernement provisoire,

Considérant que la subsistance du peuple doit être une des premières préoccupations de la République;

Qu'il importe surtout de diminuer le prix des objets de d'alimentation qui peuvent ajouter aux forces physiques des travailleurs;

Décète:

Art. 1<sup>er</sup>. A Paris, les droits d'octroi sur la viande de boucherie sont supprimés.

Art. 2. Ces droits seront remplacés:

1<sup>o</sup> Par une taxe spéciale et progressive sur les propriétaires et sur les locataires occupant un loyer de 800 fr. et au-dessus;

2<sup>o</sup> Par un impôt somptuaire établi sur les voitures de luxe, les chiens, et sur les domestiques mâles, quand il y aura plus d'un domestique mâle attaché à une famille.

Art. 3. Le ministre des finances est autorisé à appliquer les mêmes mesures, dans le plus bref délai, aux villes des départements.

Art. 4. Le ministre des finances et le maire de Paris sont chargés de l'exécution du présent décret.

Fait en conseil de Gouvernement, à Paris, le 18 avril 1848!

Les membres du Gouvernement provisoire.

Le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'octroi établi sur les boissons pèse d'une manière inique sur les diverses qualités de vins;

Que cet impôt frappe la boisson ordinaire des travailleurs de 100 p. 100 de la valeur primitive, tandis que les vins de luxe ne payent que 5 ou 10 p. 100 de leur prix vénal;

Que cette inégalité choquante provoque des fraudes nuisibles à la santé des travailleurs,

Décète:

Le ministre des finances et le maire de Paris présenteront dans le plus bref délai un règlement qui modifiera le droit d'octroi sur les vins; ce règlement sera basé sur le principe d'égalité proportionnelle proclamé plus haut, et il aura pour objet de mettre à la portée des travailleurs une boisson saine et fortifiante et de punir des peines les plus sévères toutes fraudes qui en dénatureraient la qualité.

Fait à Paris, en conseil de Gouvernement, le 18 avril 1848.

Les membres du Gouvernement provisoire.

Les colonels des 12 légions parisiennes ont convoqué ce matin à domicile chacun des gardes nationaux inscrits.

Le rappel a battu. Les bataillons se sont formés plus nombreux encore et plus imposants, s'il est possible, que dans la magnifique journée du 17 mars.

Les distributions d'armes ont continué dans les mairies avec une diligence et un zèle au-dessus de tout éloge. Chacun s'armait.

Vers dix heures, les gardes nationaux ont pu se retirer chez eux en prenant l'engagement de ne pas quitter l'uniforme et de se tenir prêts au premier coup de tambour.

Voici quelles étaient les causes de cette alerte.

Une nouvelle tentative contre le Gouvernement provisoire aurait été concertée la nuit dernière.

Des voitures d'armes destinées à l'approvisionnement des mairies auraient été arrêtées.

Il est positif que des individus avaient essayé de désarmer plusieurs postes de la garde nationale.

Le poste de la rue de l'Arbre-Sec s'était emparé de deux hommes qui avaient voulu arracher ses armes à la sentinelle. Ces hommes ont été dirigés sur la Préfecture de police, où l'on amenait en même temps d'autres individus arrêtés sur différents points de la capitale, et particulièrement dans le quartier de l'Opéra.

A tort ou à raison, on prétendait que ces perturbateurs appartenaient notoirement aux diverses sectes communistes. On avait arrêté sur le boulevard des Italiens deux communistes porteurs de fusils chargés et de cocardes rouges.

On disait aussi que certains corps d'état se proposaient d'arborer hautement le drapeau du communisme, et de forcer le Gouvernement provisoire à promulguer leurs doctrines anarchiques.

Quoi qu'il en soit de ces bruits et de leur consistance réelle, ils ont servi à mettre une fois de plus en évidence le patriotisme et le bon esprit de la garde nationale. L'enthousiasme le plus sincère éclatait dans les rangs. L'universalité des citoyens armés se montre dévouée à l'ordre; les nouveaux inscrits se faisaient remarquer par leur ardeur extraordinaire.

La cause de la Liberté et de la civilisation est décidément gagnée.

Quatre heures du soir. — Plusieurs arrestations ont eu lieu pendant la journée.

Il s'est formé çà et là quelques groupes mais partout on s'est borné à causer des événements du matin.

La garde nationale de la banlieue est venue protester de ses sympathies.

La tranquillité est parfaite sur tous les points de la capitale.

Le compte-rendu de la Bourse témoigne de la confiance publique.

Une heure du matin. — Parmi les arrestations opérées aujourd'hui, il en est, assure-t-on, plusieurs importantes. Un homme vêtu d'un uniforme d'officier de la garde nationale aurait été saisi sur le boulevard par quatre élèves de l'Ecole polytechnique, au moment où il distribuait des proclamations.

Plusieurs numéros de journaux auraient été arrachés des mains des vendeurs et déchirés publiquement. Quelle que soit l'opinion de ces journaux, nous protestons contre cette attentat à la liberté de la presse.

La soirée s'est bien passée. Les groupes de causeurs étaient rares et stationnaient peu de temps.

## BOURSE DE PARIS DU 18 AVRIL.

La confiance qui s'était manifestée hier au commencement de la bourse, avait éprouvé une nouvelle atteinte par les vagues rumeurs répandues depuis hier sur les intentions des communistes.

On se demandait pourquoi la garde nationale avait été convoquée en masse des cinq heures du matin, et les bruits les plus exagérés étaient répandus et contribuaient à effrayer les porteurs de rentes.

La rente était très-offerte au début; mais elle n'a pas tardé à se relever, et elle était même fort recherchée à partir de 2 heures. On disait que MM. Flocon et Louis Blanc avaient donné leur démission, de membres du Gouvernement provisoire.

On annonçait en outre que 20,000 hommes de troupes de ligne devaient décidément arriver à Paris pour la fête de jeudi prochain.

Les affaires ont eu du reste peu d'activité à la Bourse d'aujourd'hui. On s'occupait beaucoup plus des questions politiques à l'ordre du jour que de la rente.

Il était question d'un nouveau plan financier pour le rachat des chemins de fer. On disait que le *Moniteur* de demain publierait le décret constant que les chemins de fer sont désormais propriétés de l'Etat.

On a négocié aujourd'hui beaucoup de bons d'Orléans de 25 à 30 fr. Le pair de ses bons est comme on sait 47 70.

La rente 5 p. 100 fermée hier à 59 50 a ouvert à 58 50 et a repris à 40 75, elle reste à 40 75. La rente 5 p. 100 qui était hier à 58 25 a varié de 59 50 à 61 et elle ferme à 61.

Les bons du Trésor ont varié de 41 à 40 50.

Les obligations de la ville ont fait 660. La banque de France a varié de 1,400 à 1,410 et elle reste à 1,425. La Vieille-Montagne a fléchi de 25 à 1,850.

L'emprunt belge de 1840 a varié de 61 1/4 à 61; — celui de 1842 de 61 à 61 1/4. — La banque belge a monté de 10 à 510. — L'emprunt romain de 1/4 à 50 cent. — Ducats ont fléchi de 2 à 47.

Les actions d'Orléans ont varié de 445 à 450. Marseille, de 200 à 195. Lyon, de 505 à 506 25. Le Nord, de 528 75 à 535 75. Strasbourg, de 545 75 à 545. Nantes, de 352 50 à 355.

Rouen a fait 505. Le Havre 270. Dieppe 150 et Montereau 120.

Le rédacteur en chef, Julien LEMER.

IMPRIMERIE SCHNEIDER, RUE D'ÉPAPURH, 1.